



JUILLET 2010

Vivre à Salaunes

BULLETIN MUNICIPAL
N° 29



DELIBERATIONS
COMMISSIONS
AFFAIRES SCOLAIRES
ASSOCIATIONS
TAM-TAM



LE MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

2. Le mot du maire
3. Délibérations du conseil municipal
6. La communauté de communes
7. Les commissions
10. Les affaires scolaires
12. Sport Loisirs Culture Vie Associative
21. Tam-Tam Salaunais

« VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la publication :
Jean-Marie Castagneau
Mairie de Salaunes

- **Oui je sais !** La traversée de notre centre bourg sous travaux de réalisation de la CAB fut particulièrement délicate et incommode. Aussi, je tiens à remercier nos concitoyens qui ont fait preuve de courtoisie et user de patience lors de cette période de circulation difficile.

Néanmoins ces quelques mois de galère font place à une qualité d'aménagement, qui je l'espère, va conduire à sécuriser notre traversée de bourg et embellir cet espace de vie et de commerces.

Bien sûr il nous faudra patienter quelques années encore pour profiter des plantations et espaces végétalisés qui seront réalisés à la saison d'automne.

Mais voilà ! Tout n'est pas encore gagné. Déjà quelques conducteurs stationnent leur véhicule sur les trottoirs, dont la qualité du revêtement n'est pas appropriée, quelques autres aussi ne respectent pas la signalisation (sens et stationnements interdits) et surtout beaucoup trop encore oublient que la traversée d'une agglomération est limitée à 50.

Vous l'avez certainement remarqué, le projet n'a pas pris en compte la réalisation de plateaux surélevés, ni de ralentisseurs sur chaussée. C'est le caractère rural que l'on a souhaité préserver avec un minimum d'ouvrages urbains en béton et le juste nécessaire de signalisation verticale qui dénaturent l'environnement. Mais ces dispositions nécessitent le respect de quelques règles de sécurité et d'obligation que vous prendrez en compte, j'en suis sûr!

- Le projet de ferme photovoltaïque sur le site de l'Estremignan est actuellement à l'étude. La société Nass & Wind qui porte le projet a tenu une permanence d'information pour présenter les caractéristiques du projet.

- C'est l'entreprise SOGEA qui a été retenue pour la réalisation de la station d'épuration - lot 1 et la canalisation de refoulement- lot 2, pour un montant global de 1 497 878,60 € HT.

Le cabinet d'étude Ameau assure la maîtrise d'œuvre de ce projet dont la date de mise en demeure de réalisation est fixée au 30 décembre 2011.

- Je vous informe ou vous rappelle que la commune dispose d'un site internet à l'adresse www.mairie-salaunes.fr, que je vous invite à visiter et, pourquoi pas, rapporter vos observations.

- Bonnes vacances au soleil, à partager en famille, c'est ce que je vous souhaite très sincèrement.

Jean-Marie Castagneau

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2009 des budgets de la commune (principal, bois et CCAS) ont été approuvés par le conseil municipal. Ils se présentent comme suit :

Budget commune

Dépenses de fonctionnement :	481 401,17 €	Dépenses d'investissement:	146 696,72 €
Recettes de fonctionnement :	593 595,92 €	Recettes d'investissement:	79 315,88 €
Excédent de l'année précédente:	108 927,22 €	Excédent de l'année précédente:	108 894,46 €
Résultat de l'exercice:	112 194,75 €	Résultat de l'exercice:	- 67 380,84 €
Résultat à affecter:	221 121,97 €	Résultat à affecter:	41 513,62 €
Etat des restes à réaliser:	173 565,34 €		

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :	44 691,08 €	Dépenses d'investissement:	9 604,13 €
Recettes de fonctionnement :	55 102,28 €	Recettes d'investissement:	0,00 €
Résultat de l'année précédente:	- 13 235,49 €	Excédent de l'année précédente:	- 4 677,87 €
Résultat de l'exercice:	10 411,20 €	Résultat de l'exercice:	- 9 604,13 €
Résultat à affecter:	- 2824,29 €	Résultat à affecter:	- 14 282,00 €

Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement:	3 527,48 €
Recettes de fonctionnement:	3 410,00 €
Excédent de l'année précédente:	999,66 €
Résultat de l'exercice:	- 117,48 €
Résultat à affecter:	882,18 €

■ Taux des 3 taxes locales

La Taxe d'Habitation passe de 9,23 % à 9,69 %

La Taxe Foncière sur les propriétés bâties passe de 9,11 % à 9,57 %.

La Taxe Foncière sur les propriétés non bâties passe de 22,37 % à 23,49 %.

■ Abri voyageurs

Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général de la Gironde pour l'implantation d'un abri voyageurs au centre bourg. Cette implantation est conditionnée par la prise en charge par la collectivité de 10 % du prix HT de l'abri (environ 400,00€) ainsi que la réalisation d'une dalle dite d'assise pour recevoir l'installation du mobilier.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Subventions aux associations

Les subventions de fonctionnement aux associations ont été reconduites comme chaque année. L'attribution se fait au regard du dossier de demande de subvention dûment complété par le président et le trésorier de chaque association. Le montant total des subventions s'élève à la somme de 6 930,00 € répartie comme suit:

A.C.C.A	370,00 €
Amicale des Pompiers	310,00 €
Club Au fil des ans	310,00 €
Comité des Fêtes	1 270,00 €
U.S.S (Foot + Gym)	4 300,00 €
Chorale Les copains d'accord	370,00 €

■ Vote du budget

Budgets communaux 2010 qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET COMMUNE:

- Fonctionnement : dépenses et recettes: 703 574,00 €
- Investissement : dépenses et recettes : 437 762,00 €

BUDGET BOIS:

- Fonctionnement: dépenses et recettes: 82 093,00 €
- Investissement: dépenses et recettes: 31 126,00 €

BUDGET CCAS

- Fonctionnement : dépenses et recettes: 4 296,00 €

■ Programme de travaux ONF

Actions qu'il serait utile d'entreprendre en 2010 dans la forêt communale.

Ce programme comprend:

Travaux de fonctionnement réalisés en régie communale:

- Entretien des lagunes : parcelles 19a et 20a : 0,5 ha
- Débroussaillage partiel et création de cloisonnement : parcelles 19a et 20a: 2ha
- Dépose des manchons de protection des feuillus: parcelles 1, 2, 14, 19a et 20a : 14ha
- Débroussaillage avant martelage, une ligne sur dix: parcelles 11, 15b, 17, 18, 19b, 20b, 21 et 22
- Débroussaillage de sécurité DFCI: parcelles 3pf, 4pf ainsi que le long des chemins et des fossés sur tout le massif forestier: 15ha

Travaux d'équipement:

- Déplacement et réparation d'une barrière sur la piste 204
- Acquisition de poteaux pour pose de panneaux d'affichage
- Signalisation des parcelles: acquisition de 60 panneaux.

LES COMMISSIONS

C.A.B

Ça y est, les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la traversée du bourg arrivent à leur fin!

Les travaux se sont déroulés sans problème particulier, si ce n'est une rupture de canalisation de gaz, heureusement sans gravité.

Nous devons davantage déplorer le comportement des automobilistes, irrespectueux des déviations mises en place et surtout la vitesse excessive à l'intérieur même de la zone de chantier.

Quelques modifications au projet initial ont été apportées, notamment le changement de revêtement des trottoirs. Initialement prévus en calcaire, ils seront réalisés en « stabex », de même couleur mais plus compacte et d'une durée de vie plus longue.

L'ilot à l'intersection de la place de la place de l'Eglise et du chemin de la Gare, initialement prévu en pavé résine sera finalement réalisé en



béton avec des bordures afin d'éviter son franchissement. Il devrait être terminé d'ici la fin du mois de juillet.

Les plantations ont également été modifiées afin de créer une harmonie et une simplicité du paysage.

A ce jour, le marquage au

sol et la pose des panneaux de signalisation restent à réaliser.

La fin effective des travaux est fixée pour le mois d'octobre, date à laquelle les dernières plantations seront effectuées.

Le projet a été pensé pour que le centre bourg soit un véritable lieu d'échange et de convivialité, plus confortable à utiliser et plus attrayant.

Nous espérons que le pari est réussi !

LES COMMISSIONS

■ Energies nouvelles renouvelables

Par délibération du 28 décembre 2009, la commune de Salaunes a confié à la société Nass&Wind Energies Nouvelles basée à Toulouse la réalisation d'une étude en vue de la réalisation d'un projet de parc solaire photovoltaïque au sol. Ce projet porte sur une parcelle communale d'une superficie d'environ 11 hectares située au lieu-dit l'Estremignan, en limite Est de Salaunes, vers Saint-Aubin-de-Médoc.

Le projet fait actuellement l'objet d'études environnementales détaillées qui doivent se terminer à l'automne 2010. Ces études permettront de déterminer dans quelles conditions un parc solaire photovoltaïque peut être implanté ou non sur ce terrain, au regard de la réglementation relative à l'urbanisme, au paysage et à l'environnement.



Dans un souci d'information et de concertation, tous les habitants ont été invités par courrier à une première permanence d'information qui s'est tenue à la salle municipale La Garenne le mardi 15 juin de 16h30 à 20h.

Lors de cette permanence environ une vingtaine de participants, dont un petit groupe de scolaires, ont été accueillis par des représentants de la société Nass&Wind Energies Nouvelles en présence de membres du conseil municipal, afin de présenter les caractéristiques du projet ainsi qu'un calendrier prévisionnel de réalisation. Ils ont pu ainsi répondre aux nombreuses interrogations des habitants, qui sont globalement repartis rassurés et favorables à ce projet.

Un compte-rendu détaillé de cette permanence est en cours de préparation. Il sera disponible en mairie dans le courant du mois de juillet. D'autres permanences de ce type seront également organisées.

LES COMMISSIONS

Urbanisme

La déclaration d'achèvement des travaux.

Elle est dite « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) ». C'est un document qui permet de signaler, à l'administration, l'achèvement des travaux et la conformité de la construction avec :

- Le permis de construire
- Le permis d'aménager
- Ou la déclaration préalable
- Ainsi que les règles d'urbanisme en vigueur

Cette déclaration est obligatoire une fois que les travaux sont terminés. Elle doit être déposée ou envoyée à la mairie de la commune où se situe le terrain.

Le déclarant s'engage sur la conformité des travaux lorsqu'il dépose la DAACT.

Le service urbanisme de la commune peut procéder au contrôle sur place des travaux réalisés. Cette visite des lieux n'est possible que dans un délai de trois mois à compter de la date de réception de la DAACT. Passé ce délai, l'administration ne peut plus contester la conformité des travaux.

Si l'administration constate une anomalie dans le délai de trois mois par rapport à l'autorisation accordée, elle peut mettre en demeure le titulaire de l'autorisation d'y remédier en effectuant les travaux nécessaires ou demander de déposer un permis de construire modificatif. Si la régularisation de l'anomalie est impossible, elle peut imposer la démolition de la construction.

P.L.U

Le mercredi 5 mai, le conseil municipal a organisé une réunion publique de présentation du diagnostic communal et du PADD de la commune.

Cette concertation s'inscrit dans la procédure d'élaboration du P.L.U. Elle a permis aux administrés présents (environ une quarantaine), de prendre connaissance des principaux éléments de diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, de s'exprimer sur la présentation et d'interroger le Maire et les élus présents sur des sujets particuliers.

Dans l'ensemble, le projet a reçu un accueil assez favorable.

Le débat qui a suivi la présentation dénote une certaine convergence des préoccupations des administrés et de la municipalité : volonté de dynamiser le centre bourg, maîtriser le développement urbain, protéger l'environnement et limiter la pression fiscale.

LES COMMISSIONS

■ P.L.U (suite)

Prochaine étape : l'arrêt du P.L.U par délibération du Conseil Municipal. L'enquête publique interviendra ensuite.

L'information sera diffusée par voie de presse, sur le site internet et par affichage à l'entrée de la mairie.

Nous espérons que vous viendrez nombreux consulter le document intégral et apporter vos observations sur le registre d'enquête qui sera ouvert à cet effet.

■ Bâtiments

A plusieurs reprises cette année, des actes de vandalisme ont été opérés sur les bâtiments communaux, plus particulièrement à la salle polyvalente :

- Portes et vitres cassées
- Tout le sanitaire extérieur fracassé
- Les lampadaires du boulo-drome détériorés.
- Effraction par le toit !



Cette liste n'est pas exhaustive, l'édifice religieux a subi aussi d'importants dégâts au niveau des vitraux.

Tous ces actes ont bien sûr fait l'objet de plaintes auprès de la gendarmerie.

Il est à noter ici le coût important et inévitable de ces réparations afin de remettre les différentes structures en état: **5 955,77 €**.

■ Logement communal

Compte tenu des nombreuses demandes d'activités paramédicales dans le centre bourg de Salaunes, le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter le logement communal, situé 10 place de l'église, en trois cabinets d'activités paramédicales. Les études et appels d'offre sont en cours.

LES COMMISSIONS

SIAEPA

La capacité de fonctionnement optimum de 400 équivalent habitants du lagunage (station d'assainissement des eaux usées) n'est plus suffisant, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement a délibéré en faveur de la construction d'une station d'épuration de 1 500 équivalent habitants en lieu et place du lagunage actuel.

Le dossier est en cours ainsi que les demandes des différentes subventions auprès du Conseil Général de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La station d'épuration devra être opérationnelle fin 2011.

Finances

Taux des taxes locales 2010 sur la communauté de communes Médullienne

Commune	Habitation (TH)	Foncier bâti (FB)	Foncier non bâti	Evolution / 2009
Avensan	14,96 %	16,53 %	57,50 %	+ 2 %
Brach	11,81 %	18,58 %	50,63 %	+ 4 %
Castelnau de Médoc	19,00 %	20,00 %	66,52 %	= 2009
Listrac-Médoc	14,45 %	13,44 %	38,45 %	+ 1,5 %
Moulis en Médoc	13,99 %	13,40 %	47,88 %	+ 1 %
Le Porge	15,03 %	22,72 %	30,00 %	+ 2 %
Sainte Hélène	15,37 %	16,83 %	41,44 %	+ 1 %
Salaunes	9,69 %	9,57 %	23,43 %	+ 5 %
Sau mos	12,32 %	12,36 %	28,56 %	+ 5 %
Le Temple	12,60 %	13,00 %	18,01 %	+5 %

Source : Journal du Médoc du vendredi 16 avril 2010.

Ce tableau permet de situer le niveau d'imposition de Salaunes par rapport aux autres communes intégrées à la communauté de communes Médullienne.

Suivant le Code Général des Impôts (a.1636B septies I), pour la Gironde les taux plafond s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 45,43 %
- Taxe foncier bâti : 61,48 %
- Taxe foncier non bâti : 122,40 %

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Passeport pour le collège

Comme l'an passé, les enfants de la classe de CM2 se sont vus remettre le dictionnaire Larousse ce qui signifie pour eux le passage de l'école primaire au collège.

En présence de M. François Guillou-Keredan et de M. le Maire ainsi que des enseignantes, Yoan Golfier, Jérémy Portrait, Jérémy Ribet et Julien Bousquet ont montré déjà de l'intérêt à ce nouvel outil de savoir.



■ Restauration scolaire

Du nouveau à la cantine !

Nous avons depuis la rentrée de janvier une nouvelle collègue, Karine, qui s'occupe pendant le temps du repas des maternelles en binôme avec l'animateur.

Le temps du repas étant un moment normalement de calme et de convivialité, nous avons, les animateurs et nous, été obligés d'instaurer un système de 😊 et de ☹️. Au bout de trois ☹️ dans le même mois, les parents sont convoqués par M. le Maire. Les enfants ont très bien compris ce système qui porte ses fruits : aucune convocation à ce jour.



Nous rappelons quelques règles pour nos futurs CP qui franchissent une nouvelle étape aussi à la cantine :

- * Changement de table
- * Se servir seul dans le plat (4 portions donc partage)
- * Manger seul avec ses copains et se couper la viande seul
- * Débarrasser son assiette en la passant au copain qui se trouve en bout de table

Nous souhaitons bonnes vacances à tous et plein de réussite à nos futurs collégiens.

Isabelle et Karine

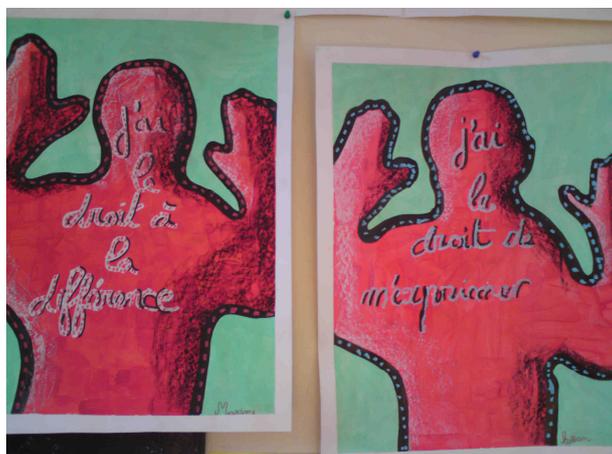
AFFAIRES SCOLAIRES

■ Accueil périscolaire

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation structure ses activités d'animation lors des temps d'accueil périscolaire autour de son Projet Pédagogique. Nous avons travaillé durant ces derniers mois sur la découverte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en les sensibilisant particulièrement sur la notion du droit à vivre en sécurité.



Visite à la caserne de pompiers de Salaunes
(Remerciements à M. Bonneval et à son équipe)



Ateliers arts plastiques animé par M. Besnard
(Craie grasse et peinture et écriture d'un droit choisi par chaque enfant)

Au travers de jeux, des Quizz, d'une réalisation du jeu de l'oie, d'ateliers arts plastiques ou encore lors de la visite à la caserne des pompiers de Salaunes, les enfants ont pu être sensibilisés, réfléchir et débattre sur ces notions importantes pour eux que sont le droit à la santé et à leur sécurité.

Une réflexion a été menée avec les enfants sur un atelier « bienfaits et méfaits » du soleil. Un débat et des jeux ont été animés avec pour objectif de responsabiliser les enfants tout en améliorant leur comportement.

Tous les matins et soirs, les enfants jouent et se détendent aussi autour de jeux de construction, jeux de société, jeux extérieurs... Les sportifs du lundi et du mardi se font une joie de découvrir et pratiquer de nouveaux sports (roller, futsal et jeux de raquettes pour les plus grands et jeux de ballons, jeux athlétiques et jeux de raquettes pour les plus petits).



La responsable de l'accueil périscolaire
Bahija Chatta

ASSOCIATIONS

■ Au fil des ans

Après une fête de Noël réussie avec les enfants de l'école salaunaise, nous sommes revenus à nos habituels repas mensuels toujours prisés par nos adhérents.

La boudinade s'est convenablement déroulée avec une Génération Musette toujours en pleine forme. Un grand merci une fois encore à tous les bénévoles du club ou hors club.

Le président
Michel Tételin.



■ A.C.C.A

Je pense que cette année a été à la hauteur de nos attentes avec , enfin, un vrai hiver sur l'ensemble de la France.



Les oiseaux migrateurs nous ont fait honneur par leur présence. Rassurant quant à leur nombre et leur santé, il reste encore de belles populations de migrateurs malgré ce que l'on veut nous faire croire.

Le traditionnel banquet de la chasse du 17 avril 2010 a été réussi, une fois de plus, avec de la bonne humeur et une omelette au jambon en soirée.

Je vous donne donc rendez-vous prochainement pour la nouvelle saison cynégétique 2010-2011 qui arrive à grands pas.

Bonne vacances à toutes et à tous.

Le président
Jacques Laborde.

ASSOCIATIONS

■ Les copains d'accord

Le bilan de cette nouvelle saison 2009/2010 est encore positif grâce à la venue de nouvelles recrues et à la présence toujours aussi enthousiaste et efficace des fidèles choristes.

Une nouvelle prestation a eu lieu en plus de celles prévues pour l'année 2010 : « Fête du Printemps » et « Fête de la Musique ». En effet, la chorale est allée se produire avec succès le 17 avril dans l'Église de Lamarque et a pu à son tour apprécier le spectacle organisé par un regroupement de plusieurs chorales des communes voisines.



Une nouvelle expérience a été tentée avec l'invitation à la « Fête de la Musique » le 18 juin, d'un atelier de musiques amplifiées issu de L'Ecole de Musique de Sainte-Hélène à se produire pendant la deuxième partie de la soirée et « animer » ainsi le « dîner » organisé par la Chorale. Cet essai - mieux préparé - pourrait être reconduit dans de meilleures conditions l'an prochain.

L'année qui arrive - les 10 ans de son existence - promet d'être riche en événements avec une première participation à un concert organisé par l'Ecole de Musique de Caudéran au premier trimestre. A cette occasion, nous reprendrons notre répertoire de Negro-Spirituals de l'an passé (que nous étofferons un peu). La rentrée se fera donc le **mercredi 7** septembre afin de ne pas empiéter sur notre nouveau programme.

Dans l'attente de vous retrouver bientôt - anciens et nouveaux choristes - nous vous souhaitons à tous et toutes un été chaud, ensoleillé et chantant.

Le Président et Directeur Musical
François Guillou-Kerédan

■ US.S. Gym



Voici la saison 2009/2010 qui s'achève. Nous notons une diminution d'adhérentes et un manque d'assiduité important surtout en fin d'année. Reprenez vous mesdames et demoiselles, car il va être difficile de maintenir deux cours dans cette situation. Nous avons organisé, tout de même, notre traditionnelle sortie vélo en direction de Lacanau le samedi 26 juin. Les cours reprendront les 20 et 24 septembre 2010. Bonnes vacances et à bientôt.

La présidente
Sylvette Castagneau.

RESEAU HYDRO

■ Syndicats
des bassins
versants

S.I.A.E.B.V.E.L.G.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du
Bassin Versant et des Etangs du Littoral Girondin.

Date d'adhésion : 10 mars 1992

Montant de la participation annuelle communale : 3 560 €

• **Craste du Capéran** : 2 488 mètres linéaires
Travaux d'entretien manuel en cours

• **Craste du Pey Neuf** : 4 405 mètres linéaires
Curage et épareuse
courant septembre 2010

• **Craste de l'Anguille**

• **Craste de la Confrérie**

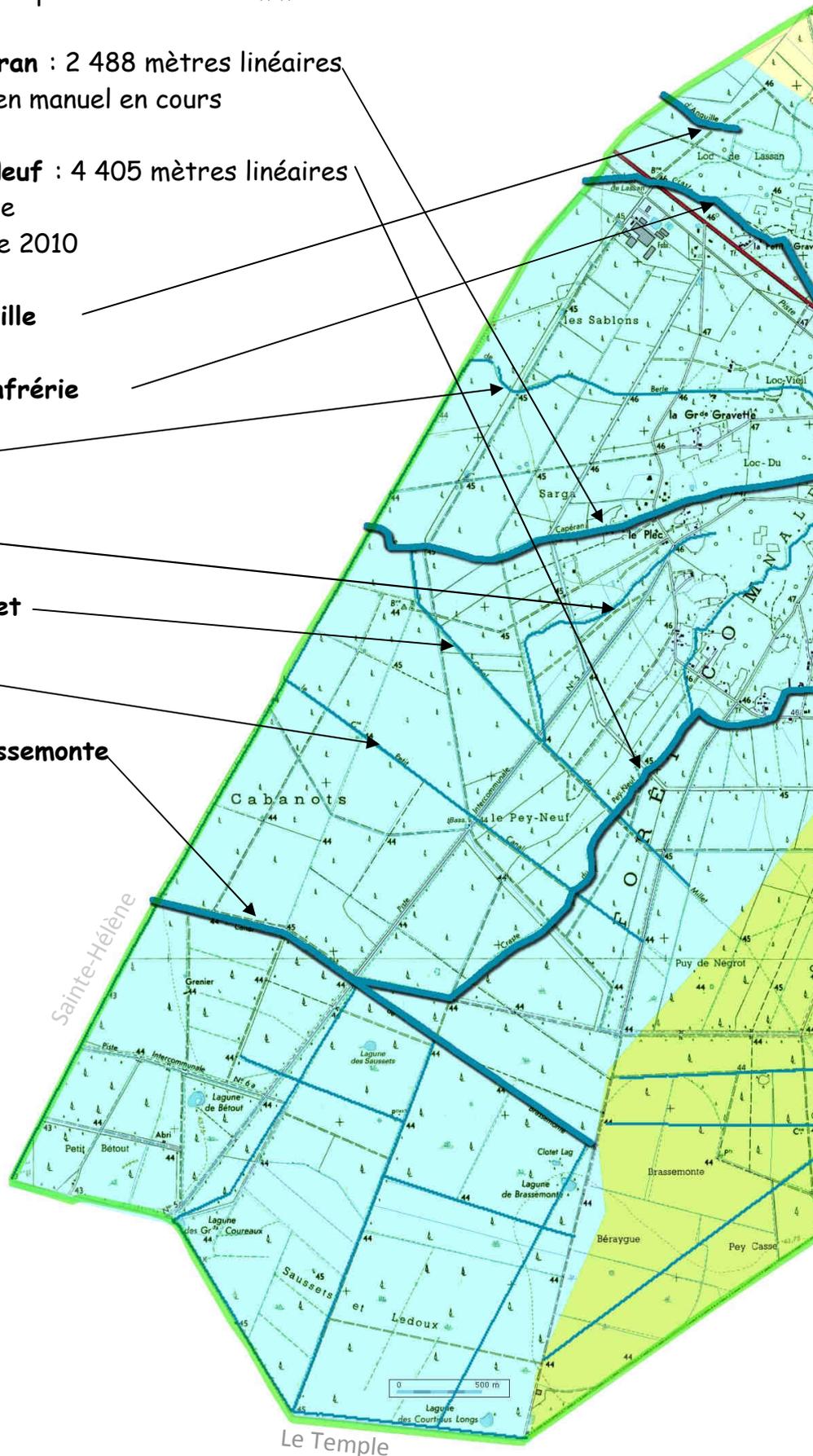
• **La Berle**

• **Le Sargat**

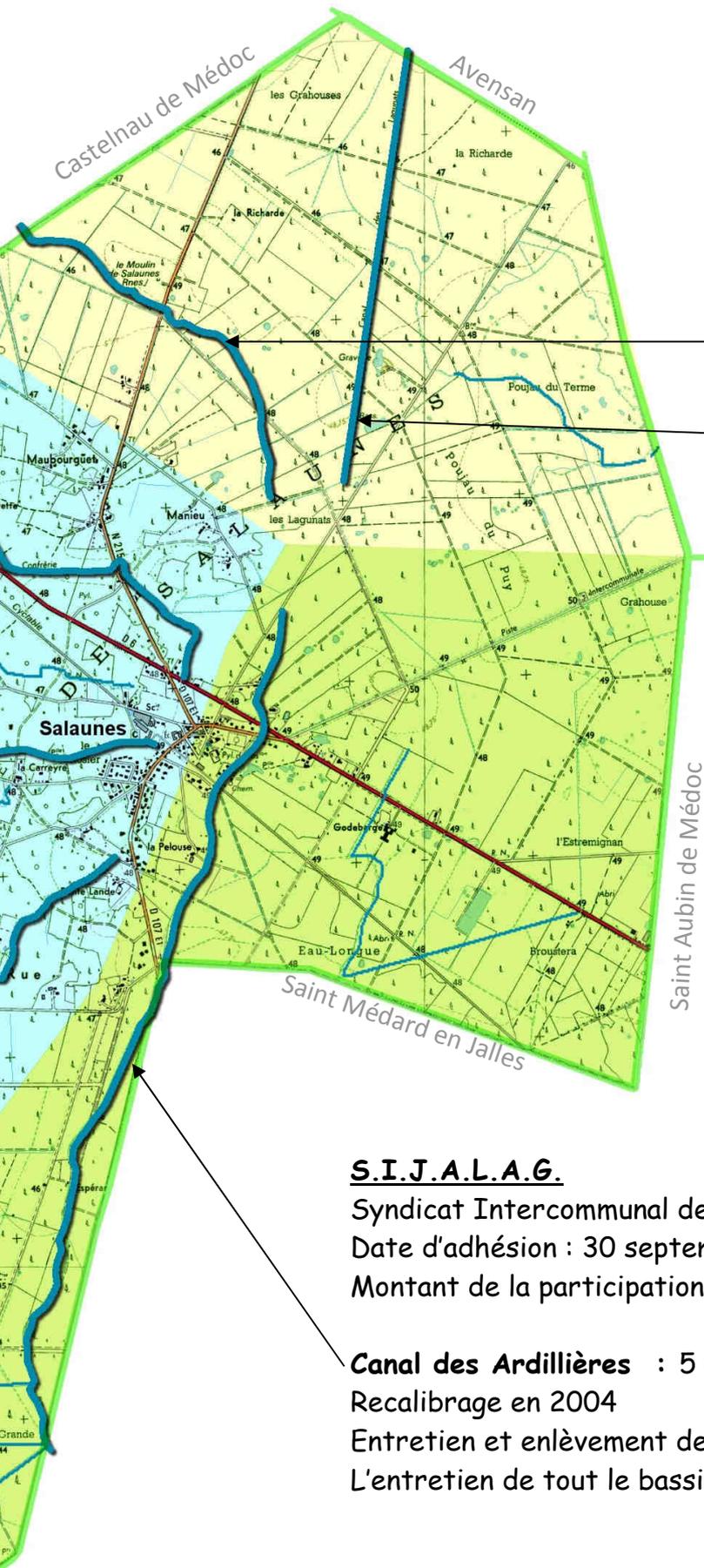
• **Le Canal du Millet**

• **Le Petit Canal**

• **Le Canal de Brassemonte**



GRAPHIQUE DE SALAUNES



S.M.B.V.J.C.C

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la
Jalle de Castelnau et du Cartillon

Date d'adhésion: 1994

Montant de la participation annuelle commu-
nale : 1 099 €

•Le Moulin : 2 300 mètres linéaires

•Canal des Lagunats : 1 800 m linéaires

S.I.J.A.L.A.G.

Syndicat Intercommunal des Jalles de Lande à Garonne

Date d'adhésion : 30 septembre 1983

Montant de la participation annuelle communale : 1 116 €

•Canal des Ardillières : 5 000 mètres linéaires

Recalibrage en 2004

Entretien et enlèvement des embâcles réguliers

L'entretien de tout le bassin versant se fait par cycle de 5 années

LA VIE DU CENTRE

Engagements : Guillaume Beringnier , David Garon et Jean-Baptiste Barbeau viennent renforcer l'effectif du centre, nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous.

Mutations: Le Sapeur Romain Bonnard est parti au centre de secours de St Jean d' Illac

Le Caporal-chef Carine Petit arrive du centre de secours de St Médard en Jalles et l'Adjudant-chef Stéphane Escoubeyrou du centre de secours de Castelnau au centre de Secours de Salaunes.

Malgré toutes ces arrivées, nous réitérons notre appel à venir nous rejoindre comme pompiers volontaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour plus de renseignements, vous avez entre 18 et 50 ans nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

tel de la caserne : 05.57.97.01.66 . chef de centre : 06.85.82.80.33.

Changements de grades : le Caporal Sandra Girons passe au grade de Caporal-chef, les Sergents Bernard Bonneval , Mickaël Bardreau, Franck Desbats, Cédric Girons et Patrice Pigeot sont nommés Sergents -Chefs.

L'Adjudant Denis Soupé passe au grade d'Adjudant-chef.

Formations : Pour la première fois un stage COD 1 «conduite urbaine» fut organisé à Salaunes sous la responsabilité des Sergents-chefs Franck Desbats et Cédric Girons et ce fut une réussite.

Au mois d'Avril, c'est le sergent-chef Bertrand Saley et le Sergent-chef Bernard Bernoulat qui ont organisé un stage de secourisme (PSE 1) auquel les sapeurs Guillaume Berengnier, Hannah Hercek et Aurélien Pasquier ont participé accompagnés d'une dizaine d'agents des centres voisins.



Au mois de mai, le capitaine Xavier Reynaldo et le sergent-chef Bernard Bonneval, aidés des collègues du centre de secours de CASTELNAU, ont organisé un stage Feu de Forêt (FDF1) auquel ont participé Hannah Hercek et Aurélien Pasquier ainsi qu'une dizaine de stagiaires venus d'autres casernes du Médoc.

DE SECOURS

Je tiens par le biais de cet article à renouveler toutes mes félicitations et mes remerciements à tous ces agents pour tout ce travail fourni et surtout que cela est fait sur leur temps de repos.

Remises de Médailles :

Pour 20 ans de services échelon Argent Denis Soupet et Jean-Eric Petit.

Pour 35 ans de service échelon Or pour Didier Naura.



Le retour de notre ami **Didier Naura** pour la soirée de la Sainte Barbe et la remise de la médaille pour 35 ans de services fut un moment émouvant pour nous tous. Nous te souhaitons un bon rétablissement et il nous tarde que tu reviennes parmi nous.

Hélas le début de l'année ne fut guère joyeux avec l'accident de notre camarade Alfredo Marques, après nous avoir fait très peur à nous mais surtout à sa famille et à son amie, il nous a démontré que c'était un garçon très costaud et plein de vie. A toi aussi Alfredo nous te souhaitons un bon rétablissement et on t'attend avec impatience.



Le Chef de Centre
Xavier REYNALDO

ASSOCIATIONS

■ Comité des Fêtes

Les 09, 10 et 11 avril derniers s'est déroulée la traditionnelle fête du printemps de Salaunes.

Une manifestation qui, cette année, a fait peau neuve; le changement de site prévu depuis plusieurs années a vu le jour pour la cession 2010. La proximité de la fête par rapport à notre salle polyvalente a permis de modifier le déroulement de ces trois jours de bonne humeur.

L'ouverture bien réussie le vendredi soir avec un concours de belote qui, pour une première à Salaunes, a été très concluant.

Samedi 13h30 départ de la course cycliste, tout un après midi de compétition sous le soleil, qui se termina par la remise des récompenses suivi du pot de l'amitié.

A 19h30, notre chorale communale les Copains d'Accord nous a fait profiter du talent de tous ses membres dans l'église Notre Dame de Salaunes, un concert qui se termina à 20h30 pour donner place à l'omelette géante, composée de 1 500 œufs, une soirée champêtre gourmande et musicale, qui se termina par un magnifique feu d'artifice musical.

Le dimanche l'équipe du comité des fêtes était très matinale : à 6h00 le vide grenier, une bonne fréquentation autant par le nombre d'exposants que par l'affluence des visiteurs.

La préparation du repas de midi débuta également très tôt par la cuisson des jambons.

Un repas champêtre qui suivit le vin d'honneur, et bien sûr tout ça accompagné d'une ambiance bandas.

16h00 les plaisirs de la bouche donnaient place aux plaisirs des yeux : la parade qui, cette année, a eu la chance de recevoir trois splendides chars de carnaval de nos amis et voisins de St Médard-en-Jalles, précéda les jeux et animations du printemps.

18h00 le tirage de la bourriche indiqua la fin des festivités pour cette nouvelle version de la fête du printemps.

Pour conclure un grand merci à tous les Salaunais, organisateurs et visiteurs, à très bientôt pour une nouvelle manifestation dans notre commune.



Le président
Patrick Vignaux

ASSOCIATIONS

■ USS Foot



Au niveau sportif, l'équipe 1ère évoluant en promotion de 1ère division, termine la saison à la cinquième place sur 12 équipes dans une poule du bassin d'Arcachon difficile. L'équipe de foot loisir, évoluant le vendredi soir, a fait une très belle saison en terminant quatrième de son championnat sur 10 équipes engagées et sur une très belle victoire en finale de la coupe du loisir.

Malgré un effectif vieillissant, le club a fait une très belle saison cette année, les blessures ne nous ont pas épargnées toute la saison.

La saison 2010-2011 redémarre en

août, nous comptons beaucoup sur l'arrivée de nouveaux dirigeants et joueurs pour venir renforcer ce club familial.

Pour conclure cette page, nous tenons à remercier tout particulièrement quelques joueurs du club qui nous ont organisé un week-end dans le pays basque fin mai en conclusion d'une bonne saison pour les deux équipes de Salaunes.



L'U.S.S Salaunes vous souhaite de passer de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 4 août 2010 pour la reprise.

Le président
Joël Gomes

LE TAM-TAM SALAUNAIS



Félicitations au Champion de France : Xavier PAOLINI, jeune habitant de Salaunes, Lotissement La Pelouse.

Xavier pratique l'Haltérophilie au Club des Girondins de Bordeaux .

Son palmarès :

- Champion de France Cadets en 2003 et 2004,
- 8ème aux Championnats d'Europe Juniors en 2004 en Bulgarie,
- Médaille de Bronze aux Championnats de l'Union Européenne en 2005;
- Champion de France Juniors le 4 Juin 2005, il réalise des performances de niveau International,
- Champion de France Individuel toutes catégories juniors en 2007, il réussit à battre les séniors dans sa catégorie,
- Champion de France toutes catégories en juin 2008
- Champion de France Séniors pour la sixième fois le 12 Juin 2010, il réalise cette année encore de nouveaux exploits :140 kg à l'arraché et 170 kg à l'épaulé - jeté.

Nous lui souhaitons de poursuivre ses performances pour les années à venir.



Nous vous rappelons que le site internet de la commune est là pour vous apporter toutes les informations sur la vie de la commune, alors, n'hésitez pas à le consulter à l'adresse suivante : www.mairie-salaunes.fr

■ Site internet

LE TAM-TAM SALAUNAIS

Médaille d'Honneur du travail. Promotion du 1er janvier 2010

■ Médaille de vermeil

M. Lionel SENTOUT
Roxel France à Saint- Médard -en- Jalles

■ Médaille d'or

M. Alain CREPIN
Desautel Bordeaux à Bordeaux

État-civil

■ Naissances

Juliette de Commines le 2 décembre 2009
Jules Willem le 18 janvier 2010
Emilie Ribet le 9 avril 2010.
Guillaume Nazareth le 11 mai 2010

■ Bus Plage

Comme tous les ans, le Conseil Général, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale de Salaunes qui cofinance en payant 2 € par trajet, lance l'opération Bus Plage.

Les jeunes de moins de 20 ans et les familles (1 enfant + 1 adulte) peuvent profiter du tarif avantageux de 2 € l'aller-retour dans la journée entre Salaunes et Lacanau.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire à la mairie qui vous délivrera la carte nécessaire en fournissant un justificatif de domicile, une photo et une pièce d'identité.

Les titres de transport sont vendus dans le car sur présentation de la carte Bus Plage.

■ Internet haut débit

Le Conseil Général de la Gironde en association avec les 45 communautés de communes et communautés d'agglomérations de la Gironde, le Conseil Régional et la communauté Urbaine de Bordeaux a créé le syndicat mixte Gironde Numérique afin de résorber les « zones blanches » (zones où l'accès à internet haut débit est impossible), améliorer les débits existants. Les travaux de raccordement de la commune ont été finalisés avec l'installation d'une armoire numérique près de la mairie. Afin de vérifier votre éligibilité à l'Internet par ADSL, vous pouvez contrôler votre ligne de téléphone sur le site internet de Gironde Numérique : www.girondenumerique.fr ou auprès de votre fournisseur d'accès internet habituel.



LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Elections régionales

Résultats des élections régionales de mars 2010.

1er tour	2ème tour
523 inscrits	523 inscrits
228 votants	236 votants
223 exprimés	221 exprimés
Taux de participation : 43,59 %	Taux de participation : 45,12 %

Résultat dans l'ordre décroissant des votes :

M. Alain Rousset	57,92 %
M. Xavier Darcos	28,96 %
M. Jean Lassalle	13,12 %

■ 8 mai



« En ce 8 mai 2010, la France célèbre le 65ème anniversaire de la victoire de 1945. Cette victoire mettait un terme à plus de cinq années de guerre... » C'est par ces paroles que le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants Hubert Falco a débuté son message à la nation. M. le Maire nous en a fait lecture à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Deux gerbes en l'honneur des disparus ont été déposées au monument aux morts en présence d'élus, de militaires, de pompiers, de Salaunaises et de Salaunais.

A l'issue de cette cérémonie et à l'invitation de M. le Maire, les participants ont partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.

■ Repas des aînés

Le 21 février a eu lieu le repas traditionnel des aînés, offert et organisé par la municipalité et le C.C.A.S, en présence de notre députée Mme Pascale Got.

Près de 70 personnes se sont retrouvées autour de nos deux doyens de cette journée : Mme Fernande Mortessagne et M. Gilbert Gravey à qui M. le Maire a remis un présent. Tout le monde a particulièrement apprécié l'excellent repas ainsi que la prestation musicale.



LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ FNACA

La cérémonie officielle marquant le 48ème anniversaire du « cessez le feu en Algérie » suite aux accords d'Evian signés par le gouvernement français sous la présidence du général de Gaulle s'est déroulée le vendredi 19 mars 2010 à 11h30.

Après le dépôt traditionnel de gerbe au monument aux morts, M. Castagneau, Maire de Salaunes, et M. Milan, président de la FNACA, ont lu différents messages relatifs à cet événement. M. le Maire a ensuite remis la médaille de la reconnaissance de la nation avec agrafe « Afrique du Nord » à M. Jean Jacky. Il a également procédé à une remise

d'insigne de porte-drapeau à M. Serge Dauba.

A l'issue de cette manifestation, M. le Maire, accompagné de M. le président de la FNACA, ont remis officiellement les diplômes de porte-drapeau à M. Dauba de Salaunes et à M. Floc en présence de M. Durracq, Maire de Castelnau de Médoc.

En clôture de cette manifestation, un banquet organisé dans la salle polyvalente la Garenne a réuni tous les anciens combattants de Castelnau de Médoc, Sainte Hélène et Salaunes.



■ Transhumance



Le mardi 29 juin, le troupeau de 1 800 moutons et chèvres, en transhumance comme l'an passé sur notre secteur, a fait une halte à Saint Raphaël pour effectuer la traditionnelle tonte des ovins.

Tous les enfants de l'école ont assisté à ce « toilettage de printemps ». Les explica-

tions des professionnels présents, agents du Conservatoire des Races d'Aquitaine, tondeurs et bergers ont été reçues avec beaucoup d'engouement par les enfants, petits et grands.

Etonnement, ravissement, parfois inquiétude se sont lus sur le visage de nos écoliers.

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Transhumance



La forêt et le mouton landais



C'est vrai que de mémoire d'homme, les moutons ont toujours pâturé les Landes de Gascogne, de la Gironde aux Pyrénées. Des moutons landais, marcheurs et résistants à la pluie et à la chaleur. Des moutons élevés ni pour la viande ni pour le lait mais pour leur fumier qui fertilisait les champs. Ils ont été remplacés par les outils de la modernité (machines, engrais...) et presque oubliés !



Alors qu'il existait près d'un million de moutons landais au début du 20^{ème} siècle, cette race ovine régionale a failli disparaître : dans les années 1980, les 150 derniers ont été sauvés par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et le Conservatoire des Races d'Aquitaine. La race reste menacée malgré un effectif actuel de 3000 têtes. Le mouton landais a la tête et les pattes tachetées, la toison longue et épaisse de couleur variée qui se révèle très adaptée à la fabrication du feutre.

Le mouton landais est rustique, adapté à la vie dans la lande et la forêt. Il se nourrit de la végétation locale (agrostis, molinie, bourdaines, petits genêts...) et lorsqu'il est associé à une autre race régionale - la chèvre des Pyrénées - leur action est très efficace pour débroussailler.



Le Conservatoire des Races d'Aquitaine, en partenariat avec la Ferme de Leyssart, les communes et l'ONF organise une transhumance de deux milles moutons et chèvres de ces races menacées à la fois pour favoriser leur conservation et pour débroussailler les sous-bois et les pare-feu. Cette action renforce la biodiversité des races domestiques utiles à l'homme, des plantes, des milieux naturels et contribue à limiter les risques d'incendie.



*Les animaux sont présents sur les communes de :
St Aubin de Médoc, Salaunes et Avensan du 1^{er} juin à fin septembre*
Villenave d'Ornon du 15 mai au 15 juillet puis en septembre*
Andernos les Bains du 15 mai au 15 juillet*
dates approximatives selon les impératifs de pâturage



Mairie de Salaunes
Mairie d'Avensan
Mairie de Saint Aubin de Médoc
Mairie de Villenave d'Ornon
Mairie d'Andernos les Bains
Ferme de Leyssart

Conservatoire des races d'Aquitaine - <http://racesaquitaine.net>



INFOS PRATIQUES

■ Communiqué
de presse

A partir du 3 mai 2010, le pôle emploi de Saint-Médard-en-Jalles accueillera les demandeurs d'emploi des communes d'Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin-de-Médoc, Salaunes et Saint-Hélène.

Sur ce site, les demandeurs d'emploi seront accueillis, orientés et pris en charge pour leur inscription, le calcul des droits à l'indemnisation et pour le premier entretien d'accès à l'emploi. C'est également sur ce lieu qu'ils seront reçus par un conseiller personnel dans le cadre du Suivi Mensuel Personnalisé.

Le nouvel accueil se fera à l'adresse suivante :
59 rue Jean Duperrier 33160 St Médard-en-Jalles
Derrière le Centre Culturel du Carré des Jalles.



Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30 - 16h15

Le jeudi 8h30 - 12h30

Des outils pour faciliter les démarches

un site Internet, www.pole-emploi.fr, pour tous les services liés à l'inscription, l'indemnisation, la recherche d'emploi, les aides à l'embauche et les métiers qui recrutent.

un numéro de téléphone unique, le 3949 (0,11 € l'appel en fonction du service, hors éventuel surcoût de l'opérateur), pour s'inscrire, s'informer sur ses droits à l'indemnisation ou sa recherche d'emploi, signaler un changement de situation ou modifier un rendez-vous avec un conseiller.

■ Télévision
numérique
terrestre

A compter du 29 mars 2011, le département de la Gironde passe à la télévision tout numérique : ce qui signifie l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau. Dès à présent, les programmes en clair de Canal + ne peuvent être reçus que par la télévision numérique terrestre.

Les foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les six chaînes nationales doivent s'équiper et adapter leurs postes pour continuer à recevoir les programmes.

Pour pouvoir faire un diagnostic de votre installation, connaître les meilleurs moyens de vous équiper et de connaître les aides auxquelles vous pourriez prétendre, deux moyens ont été mis en place pour vous renseigner :

- Le centre d'appel téléphonique : 0970 818 818
- Ou le site internet : www.tousaunumerique.fr



INFOS PRATIQUES

■ Débroussaillage

Le débroussaillage consiste à éliminer une partie des végétaux d'un espace naturel pour limiter les risques d'incendie. Cette opération est rendue obligatoire dans notre région par le Code Forestier (article L.321-5-3) ainsi que par le règlement sur la protection de la forêt contre l'incendie dans le département de la Gironde. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires aux abords de tous types de constructions et locaux quel qu'en soit l'usage dans un rayon de 50 mètres autour de ces constructions. Cette pratique incombe aux propriétaires ou à leurs ayants droit de ces locaux.

■ Plan canicule

En 2005, à la demande de Monsieur le Préfet, il a été constitué un registre nominatif, permettant de cibler les personnes âgées, et/ou handicapées isolées, et/ou en situation fragile ou isolée à leur domicile et ce dans le cadre du plan de gestion d'une canicule départementale, plan que seul le préfet est en mesure de déclencher.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes de plus de 60 ans lorsqu'elles sont reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation compensatrice, d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaire d'une pension d'invalidité servie par un régime de base de sécurité sociale ou au titre des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre,
- Les personnes en situation fragile ou isolée.

L'inscription sur ce registre nominatif est facultative et relève de la volonté de chaque personne concernée.

L'inscription sur le registre nominatif peut être faite à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal au moyen du formulaire mis à disposition en mairie ou par simple appel téléphonique (05.56.58.58.73). Lorsque la demande émane d'un tiers, elle doit être faite par écrit.

Les informations recueillies resteront confidentielles et ne seront communiquées qu'à Monsieur le Préfet à sa demande en cas de déclenchement du dispositif de veille et d'alerte d'une canicule départementale.

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous apporter toutes précisions complémentaires sur ce dispositif mis en œuvre.

INFOS SERVICES

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Comité des Fêtes

Patrick Vignaux 05.56.58.54.04
06.81.05.26.40



USS Union sportive salaunaise

Président: Jean-Marie CASTAGNEAU 05.56.58.57.33
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36
Section football : Joel Gomes 05.56.58.55.25
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33



ACCA Chasseurs

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54
Secrétaire : Frédéric Batton 05.57.88.90.31



Au fil des ans

Président : Michel Tételin 05.56.58.52.42
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26



Les copains d'accord

Président : François Guillou-Keredan 05.56.58.56.55
Secrétaire Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36



Amicale des sapeurs pompiers

Président: Cédric Girons 05 56 69 09 67
Secrétaire : Virginie Girons 05 56 69 09 67



Mairie

mail : secretariat@mairie-salaunes.fr Tél : 05 56 58 58 73

Ouvert au public du lundi au vendredi : 14h-18h

Le samedi : 9h à 12h

Katleen Echegaray

Cécile Finotto

Christelle Girardin

Fax : 05 57 88 97 18

Agence postale communale

05 56 58 58 60

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 15h-17h

Le samedi : 9h00-12h00

Levée du courrier

en semaine : 15h 15

le samedi 11h.

Christelle Girardin

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein 05 56 58 58 73



Pompiers

Urgences 24h/24h 18

Administratif 05 57 97 01 66

Depuis un portable 112

Samu

15

Centre antipoison

05 56 96 40 80

Gendarmerie

Urgence 17

Brigade de Castelnau 05 57 88 60 40

Cabinet d'infirmiers

Martine Gateuil 05 56 58 10 04

Alain Landa

Culte :

Pères Kurcharsky et Faure 05 57 88 00 38

Contact : Mme Métayer 05 56 58 56 60

Les déchèteries

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h-18h	8h-12 h	
Mardi	8h-12h			14h-18h
Mercredi		14h-18h	8h-12h	
Jeudi	8h-12h			14 h -18 h
Vendredi		14h-18h	8 h -12h	
Samedi	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h
Dimanche	8h-12h		8h-12 h	

SALAUNES. -- Place et Restaurant de la Mairie.



Salaunes 1900

SALAUNES.-- Place et Restaurant de la Mairie.



Salaunes 2010